



Au travers de la société de recouvrement des créances (SRC), l'Etat va poursuivre le remboursement des clients des banques tombées en faillite à travers la vente de quelques immeubles

Au nombre de quatre, ces immeubles situés dans les deux capitales camerounaises seront vendus dans les prochains jours au plus offrant, par la Société de recouvrement des créances du Cameroun (SRC), qui a publié, le 17 mars 2021, quatre offres publiques de vente.

Dans l'une de ces offres proprement dite, il est stipulé ce qui suit : « **La SRC est mandataire de l'Etat du Cameroun pour le recouvrement des créances résiduelles issues du portefeuille de l'ex-Banque camerounaise de développement en liquidation, en vertu de la convention du 22 août 2018 portant mandat de recouvrement, de gestion et de représentation. A ce titre, elle lance une offre publique de vente d'un immeuble urbain situé dans la ville de Yaoundé, département du Mfoundi, région du Centre** », Les fonds issus des quatre ventes vont servir, selon des informations, à rembourser les clients de plusieurs banques ayant fait faillite à la fin des années 80 et 90.

Il s'agit notamment de la Banque camerounaise de développement, du Crédit agricole du Cameroun et de la Banque Meridien Biao Cameroun.